

# **L'accès à la connaissance dans l'intervention-recherche psychosociologique : entre subjectivité et objectivité.**

Danielle Hans  
Maîtresse de conférences  
Laboratoire CREF équipe clinique du rapport au savoir.  
Université Paris ouest Nanterre la Défense  
[dhans@u-paris10.fr](mailto:dhans@u-paris10.fr)

## Résumé transmis :

Ma communication portera sur une scène conflictuelle dont je suis le témoin involontaire au cours d'une « intervention-recherche » menée il y a quatre ans auprès d'un collège de la région parisienne.

Plusieurs psychosociologues étaient impliqués dans cette intervention offerte à 6 collèges et disposant d'un dispositif de supervision dont le but était de favoriser un travail groupal d'élaboration autour de notre objet de recherche.

En relation avec la commande qui nous était adressée, notre démarche était double, d'une part, aider les acteurs volontaires d'un collège à élaborer les problèmes rencontrés du point de vue de la socialisation des élèves, et d'autre part, au niveau de la recherche, appréhender le cadre institutionnel de l'établissement dans sa capacité à réguler et contenir les conduites disruptives des adolescents.

Pour cette communication je proposerai une vignette clinique d'un des moments d'une intervention que j'ai menée personnellement. Elle illustre, je crois, la question d'une présence constante, d'une part, des processus de subjectivation liés à ce qui appartient à l'interaction dans l'intervention, et d'autre part, des processus de reconstruction qui permettront à l'intervenant de poser, dans l'après-coup de l'action, des hypothèses de recherche relançant, et la dynamique de l'intervention et celle de la recherche.

France

## **Introduction**

Il y a 4 ans, nous avons mené une « intervention-recherche » auprès de 6 collèges de la région parisienne. Celle-ci avait un double objectif :

- Du point de vue de l'intervention : aider les acteurs volontaires d'un collège à élaborer les problèmes liés à la socialisation de leurs élèves.

- Du côté de la recherche, nous cherchions à appréhender le cadre institutionnel de l'établissement dans sa capacité à réguler et contenir les conduites de socialisation des adolescents en recherche de limites.

Notre équipe comprenait 6 psychosociologues, chacun intervenait dans un collège et nous nous réunissions régulièrement en groupe de supervision en vue d'élaborer autour de nos pratiques et de notre objet de recherche.

### **Ma communication portera sur une situation conflictuelle dont je suis le témoin involontaire.**

Elle se déroule en fin de la 1<sup>ère</sup> phase de consultation. J'avais mené plusieurs entretiens avec des enseignants et avec le personnel médico-social, j'avais vécu une journée dans le collège et je me rendais compte que ce qui m'était adressé, déposé convergeait vers cette demande de reconnaissance d'un établissement un peu abandonné. Le chef d'établissement allait plus particulièrement dans ce sens dans ce qu'il me disait, notamment au niveau de l'implantation du collège, implanté au cœur d'une cité et d'un quartier particulièrement défavorisé. Je le cite : « il existe une extrême perméabilité entre la vie de la cité et la vie du collège. La cour de récréation est une chambre d'écho de la cité et réciproquement les conflits nés dans le collège passent dans la cité. » Il m'avait dit à plusieurs reprises que pour travailler dans ce collège, il « fallait être costaud, solide, avoir des valeurs, être humaniste... » A son écoute, je ressentais que ce qu'il me communiquait était un mélange d'héroïsme et de résignation. Il avait eu cette expression éloquente : « ici, chacun porte sa croix, et dans cinq ans, chacun demandera à être muté... »

### **C'est donc mon troisième jour d'intervention dans ce collège.**

Je suis en entretien avec la conseillère d'éducation ; nous entendons tout à coup, des cris, des hurlements et des propos très virulents provenant du bureau voisin qui est le bureau du principal. Je demande à la CPE si la voix d'homme est bien celle du chef d'établissement et celle-ci me le confirme.

Les voix sont trop fortes pour poursuivre l'entretien. La conseillère d'éducation me quitte pour aller voir ce qui se passe et je reste seule plusieurs minutes dans la salle contigüe au bureau du chef d'établissement, la cloison est mince et le niveau est très sonore.

J'entends les mots prononcés sans voir la scène, les voix sont très fortes, l'altercation me paraît être très violente. Le chef d'établissement, ordonne à une femme de sortir de son bureau en lui disant qu'elle n'a rien à faire ici au collège et la femme hurle ces mots que j'ai recopiés pour m'en souvenir : « *Vous me devez le respect, ce n'est pas parce que je n'ai pas la même couleur de peau que vous que vous avez le droit de me parler comme ça...* »

Le chef d'établissement crie encore plus fort : « Ici, c'est l'école et vous n'avez rien à faire ici... Je ne veux rien savoir...Sortez...Je ne veux plus vous voir ici...»

L'altercation, dans cette tonalité, durera plusieurs minutes, puis tout s'apaise. Je sors de la salle et je vois avec étonnement plusieurs agents de police dans le hall du collège.

Je demande à la gardienne ce qui se passe et elle me dit que c'est la procédure, lorsqu'il y a un événement violent, la police est tout de suite appelée. J'apprends à ce moment-là qu'il s'agit d'une dispute entre le chef d'établissement et une mère d'élève.

### **Mes réactions subjectives immédiates**

Je me sens tout d'abord mal à l'aise d'avoir été témoin de cette scène malgré moi. Je me sens ensuite en colère contre ce chef d'établissement. Les propos qu'il tient ne me paraissent pas à la hauteur de sa fonction. Je m'identifie à la femme qui se défend en accusant le principal de discrimination raciste à son égard et je me la représente comme une victime du pouvoir de cet homme dont les paroles sont dominatrices et excluantes.

Je suis stupéfaite de voir la police arriver aussi vite, comme s'il fallait immédiatement protéger ce fonctionnaire d'autorité de l'éducation nationale, et comme si la scène pouvait le mettre en très grand danger alors qu'il se trouve face à une pauvre femme que j'imagine en détresse, sans aucun pouvoir face à l'école, et aux prises avec la toute-puissance de cet homme.

Je me sens également éprouver une certaine désillusion, déception vis à vis d'une autorité institutionnelle que j'ai toujours tendance à idéaliser. Comme d'autres expériences précédentes d'intervention en collège, je sens qu'il m'est de nouveau difficile de faire le deuil de cette image idéalisée d'une institution qui m'a permis par ailleurs, de m'affranchir de mon environnement familial.

Des images me viennent d'une scène de couple en proie à un conflit passionnel. Je me sens également une intruse en ayant écouté cette scène derrière la cloison, un peu comme si ma position de chercheur me mettait dans une clandestinité.

### **Le mouvement de distanciation et d'objectivation**

Quelques heures plus tard, un entretien avec le chef d'établissement me permet de me décaler de ma propre conflictualité. Celui-ci me précise immédiatement qu'il a perdu le contrôle de lui-même, à son grand regret. Il connaît bien la mère me dit-il car elle vient souvent rechercher son fils quand un prof est absent. A chaque fois, il doit refuser, malgré lui, car la mère, bien connue des services sociaux, est incapable de garder son fils à la maison. Elle se trouve actuellement en grande fragilité psychique, sociale et économique, son compagnon l'a quittée et elle vit à présent seule avec son fils. Celui-ci, âgé de 12 ans est inscrit par les services sociaux à la demi-pension et ne doit pas quitter le collège car la mère est incapable de le garder chez elle. Lorsque le garçon est livré à lui-même, il fugue et ne rentre plus chez lui.

Ce jour-là, le fils a appelé plusieurs fois sa mère, qui habite tout à côté dans la cité, me dit le chef d'établissement et celle-ci est arrivée immédiatement au collège pour reprendre son fils. Il a refusé catégoriquement et c'est à ce moment-là que la mère s'est mise en colère. Et il ajoute : « j'ai perdu le contrôle lorsqu'elle m'a accusé de racisme, voyez, il y a de quoi s'énerver avec une femme comme ça... ».

Nous en resterons là ce jour-là.

## **Le mouvement d'élaboration groupale et le moment heuristique**

Le récit de cette situation dans notre groupe de supervision et les associations qu'elle produit chez mes collègues m'entraînent à un autre mouvement de distanciation qui aura une fonction heuristique du point de vue de la recherche. Les analyses que nous formulons en groupe me conduisent à penser que l'acte d'interdiction, posé par ce chef d'établissement, pourrait être envisagé comme un acte symbolique de séparation lié à la toute puissance du désir du fils de retrouver la mère et réciproquement de la fusion de la mère avec son fils. Dans cette hypothèse, le refus catégorique du chef d'établissement, qu'il a formulé en réalité de manière violente et insultante, équivaldrait à poser, dans le champ institutionnel, un interdit oedipien, énoncé d'une place de responsable, visant à protéger le fils d'une mère en situation trop vulnérable pour assumer à elle seule sa sécurité psychique.

Je découvre que la réaction de colère du chef d'établissement serait liée à l'impossibilité pour lui, de se mettre en contact avec cette représentation symbolique de lui-même dans ce rôle institutionnel. L'exaspération, les résonances émotionnelles et affectives, liées à l'état d'impuissance dans lequel il se trouve (impuissance peut-être redoublée du fait de me savoir derrière la cloison ?) l'empêcheraient de s'imaginer à cette place et à ce qu'elle signifie en termes paternels. Cette position symbolique, garante de la Loi de séparation du désir fusionnel mère/fils, ne peut alors lui être que totalement étrangère. Si cette réalité est la sienne, je me dis qu'aucune institution ne peut être pensée, seules subsistent des relations interindividuelles en conflit.

## **L'infléchissement de l'intervention**

Lorsque je retourne au collègue, quelques jours plus tard, je me sens moins en conflit avec ce qui, de moi-même, m'avait heurtée en situation. Je souhaite un nouvel entretien avec ce chef d'établissement. Celui-ci me conduit à lui proposer, avec des mots simples, ces interprétations liées à son rôle institutionnel. Il les comprend et les accepte et je le sens soulagé comme s'il parvenait à retrouver le contact avec cette partie de lui-même qu'il avait perdue sur le plan humain. (Et du coup, je me retrouve moi aussi réconciliée avec l'institution scolaire.)

Mais, ce qui fut plus inattendu pour moi, est qu'il s'est impliqué différemment dans l'intervention. Bien qu'intéressé par le thème de « la socialisation des élèves », il se montrait assez réticent et restait sceptique quant au travail qui pourrait être engagé avec les acteurs de son collège. A la suite à cette séquence, il s'est davantage impliqué et a mieux compris, je crois, ce que pouvait signifier un processus clinique d'intervention et de recherche en prise avec ce qui fait sens dans une situation donnée, pour un acteur engagé malgré lui dans un conflit qui le dépasse. Il a grandement facilité ensuite mon travail d'intervention avec les enseignants.